

NOTE DE PRÉSENTATION

Projet d'aliénation et de vente d'un chemin rural

Commune déléguée de Gémages

1. Objet de l'enquête publique

La présente enquête publique porte sur le projet d'**aliénation et de vente d'un chemin rural situé au hameau de La Sablière**, sur le territoire de la commune déléguée de **Gémages**.

Ce chemin, d'une longueur d'environ **110 mètres**, constitue un chemin sans issue particulière, permettant notamment un accès en direction de la rivière.

Il longe les parcelles cadastrées **185 D 201, D 203, D 204, D 288, D 324, D 20 et D 287**.

2. Situation et caractéristiques du chemin

Le chemin concerné est situé au hameau de **La Sablière**. Il s'agit d'un chemin en impasse qui conduit vers la rivière et qui ne constitue pas une voie de liaison entre deux voies publiques.

Les différentes parcelles bordant le chemin disposent, pour la plupart, de leur **propre accès depuis un autre point**, notamment depuis la voie communale.

Ainsi, le maintien de ce chemin dans le patrimoine communal ne paraît pas nécessaire pour assurer la desserte des propriétés riveraines.

3. Absence d'usage public

Le chemin ne fait actuellement l'objet d'**aucun usage public identifié**.

Il ne constitue pas un itinéraire de circulation ou de liaison utilisé par le public. Son caractère sans issue particulière ne lui confère pas de fonction de desserte générale.

Les propriétaires des parcelles **185 D 201, D 203, D 204, D 288, D 324 et D 287** disposent d'un accès à leurs parcelles depuis un autre point, notamment depuis la voie communale.

La parcelle **185 D 20** est la seule pour laquelle la situation de desserte mérite d'être prise en considération dans le cadre du projet.

4. Intérêt de l'aliénation

L'aliénation de ce chemin présenterait un intérêt pour la **commune** comme pour le ou les propriétaires riverains qui souhaiteraient en faire l'acquisition.

Pour la commune, cette opération permettrait notamment :

- de supprimer les contraintes et charges liées à l'entretien d'un chemin ne présentant pas d'usage public ;
- de réduire les dépenses d'entretien du patrimoine communal ;
- de rationaliser la gestion du patrimoine foncier communal.

Pour le propriétaire riverain qui souhaiterait acquérir tout ou partie de l'emprise, cette opération permettrait :

- d'étendre son patrimoine foncier ;
- de regrouper les emprises foncières attenantes à sa propriété ;
- d'améliorer la cohérence de son patrimoine foncier.

5. Consistance du projet

Le projet porte sur **l'aliénation et la vente du chemin rural situé au hameau de La Sablière**, d'une longueur d'environ **110 mètres**.

Le chemin longe notamment les parcelles cadastrées :

- **185 D 201 ;**
- **185 D 203 ;**
- **185 D 204 ;**
- **185 D 288 ;**
- **185 D 324 ;**
- **185 D 20 ;**
- **185 D 287.**

Les propriétaires des parcelles riveraines disposent, pour l'essentiel, d'un accès indépendant à leurs propriétés depuis un autre point, notamment depuis la voie communale.

L'aliénation envisagée pourra ainsi bénéficier au ou aux propriétaires riverains qui souhaiteraient acquérir l'emprise du chemin, selon les modalités qui seront définies par la commune.

6. Conclusion

Compte tenu de **l'absence d'usage public**, du caractère sans issue particulière du chemin et du fait que les parcelles riveraines disposent, pour l'essentiel, d'accès indépendants depuis un autre point, le maintien de ce chemin dans le patrimoine communal ne présente plus d'intérêt particulier pour la circulation publique.

L'aliénation et la vente de ce chemin permettraient à la commune de **réduire les charges liées à son entretien et de rationaliser son patrimoine**, tout en donnant la possibilité aux propriétaires riverains intéressés **d'étendre et de mieux structurer leur patrimoine foncier**.

Il est donc proposé de soumettre à enquête publique le **projet d'aliénation et de vente du chemin rural situé au hameau de La Sablière, commune déléguée de Gémages**, d'une longueur d'environ 110 mètres.

Département :
ORNE

Commune :
VAL-AU-PERCHE

Section : D
Feuille : 185 D 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 11/08/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
POLE TOPOGRAPHIQUE DE L'ORNE
6 bis rue Jean Joly 61200
61200 ARGENTAN
tél. 02.33.12.18.90 -fax
ptgc.orne@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



